

Cérémonie des vœux - Jeudi 24 janvier 2019

**Monsieur le Sous-Préfet,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Monsieur les conseillers régionaux et départementaux,
Mesdames et Messieurs les élus communautaires et municipaux,
Mon général commandant les Écoles militaires de Saumur,
Mon capitaine représentant le commandant du 2^e régiment de dragons,
Mesdames et Messieurs les représentants des forces de police, de
gendarmerie et des centres de secours,
Monsieur le directeur de l'Institut français du cheval,
Monsieur l'Écuyer en chef du Cadre Noir ,
Monsieur l'inspecteur d'académie représentant le Directeur académique des
services de l'Education Nationale,
Mesdames et Messieurs les responsables des établissements scolaires et de
formation,
Monsieur le directeur du centre hospitalier de Saumur,
Monsieur le représentant de madame le bâtonnier,
Mesdames et Messieurs les artisans, commerçants et chef d'entreprise du
Saumurois,
Monsieur le président de l'Agence de développement,
Messieurs les présidents du Cides et de la Jeune Chambre Economique,
Madame et Monsieur les co-présidents du Conseil de développement,
Mesdames et Messieurs les présidents et représentants des associations du
Saumurois,
Monsieur le directeur général des services,
Mesdames et Messieurs les directeurs, responsables des services et agents
de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire,
Messieurs les directeurs généraux des communes de l'Agglomération,
Mesdames et Messieurs du service civique Unicité,
Mesdames, Messieurs, chers concitoyens, chers amis**

Après avoir fait le premier pas, en janvier 2017, nous avons conforté la mise en place de nos compétences au cours de cette année 2018 qui vient de s'achever, avec en particulier la prise de compétence Eau-Assainissement au 1er janvier et la mission confiée à la SPL Saumur Agglopropreté de reprendre la compétence collecte et

traitement des déchets des ménages et déchets assimilés sur l'intégralité du territoire.

Si la première de nos compétences, c'est le développement économique et l'aménagement équilibré de notre territoire, c'est aussi de répondre aux besoins de services de l'ensemble des 100 000 habitants des 45 communes qui composent notre communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire ».

C'est cette volonté qui a présidé à l'élaboration de notre projet de territoire validé en janvier 2018 avec 3 orientations pour définir notre stratégie à l'horizon 2028 : l'attractivité, le dynamisme, l'environnement.

Et ce sont ces sujets d'attractivité du territoire et d'emploi qu'a choisi le **Conseil de Développement**, que je remercie et salue.

Sans anticiper sur l'examen du Compte Administratif que nous voterons en mars prochain, voilà une estimation des moyens engagés en 2018 tous budgets confondus :

- en dépenses d'équipement : 21 M€ de travaux et d'études
- en dépenses financières : 7,2 M€ de remboursement
- en dépenses de fonctionnement : 53,3 M€

Et, sur le budget principal d'investissement de 10,8 M€, les travaux sur nos zones de développement économique en constructions d'ateliers et usines relais et en aménagement de voirie pèsent près de 3 M€. Bien d'autres dossiers ont mobilisé les élu(e)s communautaires, les vice-présidents et conseillers délégués ainsi que tous les agents de nos services que je remercie pour la qualité de leur travail et leur engagement au service de notre collectivité et de ses habitants.

Au cours de cette année 2018, nous avons terminé le CTMA 1 (**Contrat Territorial des Milieux Aquatiques**) et lancé les études pour le CTMA 2 avec pour finalité, l'amélioration de la qualité de l'eau de nos rivières et la protection des zones humides.

Nous avons été la 1^{ère} collectivité à signer avec l'État, Monsieur le Sous-Préfet, et le Département, Monsieur le Président, un contrat d'engagement pour un **Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès des Services au Public (SDAASP)**. Et d'ores et déjà, cela se concrétise par des projets de Maison de Service au Public à Allonnes et à Doué-en-Anjou ou par le renforcement d'une structure existante à Montreuil-Bellay.

D'autres schémas nous ont mobilisés :

Le **Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires** (SRADDET) institué de la Loi Notre et élaboré sous l'autorité de la Région, doit permettre de planifier les grands équipements, les infrastructures et les services d'intérêt général sur le territoire, dans une lecture environnementale.

Et le **Schéma Régional de Développement Économique, Innovation et Internationalisation** (SRDEII) pour lequel nous avons fait un point la semaine dernière avec la Région des Pays de la Loire en terme de capacité à accompagner la création et le développement d'entreprises, l'innovation avec l'industrie du futur en lien avec les dispositifs d'État et l'internationalisation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Pays de la Loire.

Quant à l'agglomération, la ligne budgétaire inscrite pour soutenir l'immobilier d'entreprise, la modernisation de l'outil de production et l'installation de start-up, a été consommée à hauteur de 300 000 €.

Nous avons lancé le **Plan Climat Air Énergie Territorial** (PCAET) et nous nous inscrivons dans une démarche de labellisation Cit'ergie par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) avec la Ville de Saumur dont le Projet Alimentaire Territorial est un des éléments de ce plan.

Il est sans doute utile de rappeler que notre territoire avec les projets portés par Doué en Anjou d'une part et soutenus par le PNR d'autre part, bénéficie de moyens conséquents en tant que **Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte** (TEPCV).

Nous travaillons également avec nos voisins du Baugeois, du Thouarsais, du Loudunais, du Chinonais et du Flêchois sur des sujets communs : mobilité, tourisme, patrimoine, environnement pour la continuité de nos politiques territoriales entre nos différentes régions.

Notre Schéma de Cohérence Territoriale, voté en 2017 cadre maintenant l'élaboration de nos Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux au nombre de 4 aujourd'hui encore correspondant à l'ancienne agglomération et aux anciennes communautés de communes.

Ces schémas que nous finaliserons au cours de l'année 2019 sont essentiels à la fois pour les communes et pour « Saumur Val de Loire ».

Pour les communes d'abord, car ils vont déterminer les capacités d'extension de l'habitat avec une double obligation : économiser les espaces agricoles et naturels et densifier les constructions.

Pour l'Agglomération, ils vont répartir les superficies supplémentaires à affecter à nos zones de développement économique avec pour objectif un aménagement équilibré du territoire et une réponse aux besoins d'extension et de création d'entreprises.

Avec la **GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) dont nous avons hérité de la compétence au 1er janvier 2018, le PAPI (**Programme d'Actions de Prévention des Inondations**) nous a amené à signer une convention avec l'État pour les digues domaniales, pour le renforcement de la Levée de l'Authion, chantier de 13,8 M€ sous maîtrise d'ouvrage de l'État - dont nous espérons le début rapidement – qui mobilise plus d'1 M € de fonds propres de l'Agglo.

Quant aux digues non domaniales, les boulevards de Saumur et les protections du Thouet, nous nous rapprochons des autres EPCI également concernés : Baugeois Vallée – Angers Loire Métropole – Loire Layon et Mauges Communauté pour trouver ensemble les moyens les plus efficaces et financièrement acceptables.

A cela, il faut ajouter les **syndicats de rivières et les SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) que nous finançons, dont certains assurent la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Mais nous continuons à penser que **l'État ne peut pas complètement se désengager** de la protection des personnes et des biens, et donc, de l'entretien de ces ouvrages. Monsieur le Sous-Préfet, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, mes collègues Présidents d'EPCI m'ont chargé de vous interpellier sur ce sujet.

Pour les cavités, avec le **Programme d'Action de Prévention des Risques Cavités** (PAPRICA), nos services sont en capacité d'apporter conseils et recommandations aux communes et aux particuliers, mais l'inventaire des sites est difficile à compléter et les moyens nécessaires à la sécurisation quasiment impossible à évaluer.

Pourtant cette compétence nous revient !

Pour terminer cette rétrospective 2018, trois dossiers d'importance :

- la signature avec la Région des Pays de la Loire d'un **Contrat Territoire Région** (CTR) 2017-2020 pour un montant de 7,591 M€ dont 1,1 M€ ont été engagés en 2018 et 0,7M€ le seront sur des projets de transition énergétique, pour des

dépenses éligibles de 5,7 M€

- La mise en place de **l'École de Musique Communautaire**, son implantation mouvementée au Dôme et l'intégration des écoles associatives pour semble-t-il la satisfaction de tous : les élèves et les professeurs, ravis de la qualité des installations comme de nombreuses familles qui ont vu leur contribution financière diminuer.

Merci à tous ceux qui ont permis cette réussite et aux élus qui ont pris la décision d'un financement partagé.

Un mot sur **notre théâtre le Dôme** qui n'en finit pas d'être source de soucis. Après des malfaçons dont toutes ne sont pas encore réglées, c'est le dispositif anti-incendie qui se déclenche inopinément et noie une partie majeure des installations.

Certes les 1ers travaux rapidement exécutés ont permis à la Commission de sécurité de nous autoriser à ré-ouvrir aux agents et au public des espaces importants de l'établissement à l'exception de la salle et la scène du théâtre.

Merci aux communes qui ont mis spontanément des salles à la disposition de la Direction des Affaires Culturelles pour assurer la presque totalité de la programmation.

D'expertise en contre-expertise, d'échanges d'assurance à assurance, sous le contrôle de notre expert d'assuré et les conseils d'un expert scénographe, nous attendons avec impatience pour la mi-février le rapport que nous espérons définitif pour programmer les travaux nécessaires à la réouverture totale.

Tous les services sont prêts pour lancer les appels d'offre.

- **L'adoption du Pacte financier et fiscal de solidarité.** Adopté à la quasi unanimité (- 3 absentions) il permet de donner les moyens aux communes comme à l'agglomération pour assurer le fonctionnement des services, financer les investissements et trouver des économies d'échelle.

Ce Pacte fiscal et financier de solidarité s'appuie sur une répartition du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale) avec une enveloppe maintenue pour toutes les communes de l'agglomération,

un partage des taxes sur le foncier bâti sur les zones de développement économique entre les communes et l'agglomération,

une mutualisation des services qui peut encore s'amplifier,

une réactualisation des attributions de compensation si nécessaire,

une dotation en fonds de concours de l'Agglomération vers les communes qui méritera un nouveau débat car la ligne budgétaire votée en 2017 n'est pas encore soldée.

Je veux saluer la responsabilité des élus qui ont montré par ce vote leur volonté de faire du tandem commune-agglomération, les moteurs de l'avenir de notre territoire.

Et pour 2019, quelles perspectives et quels impératifs ?

Avec le budget voté en décembre dernier, c'est 120 M€ que nous affichons, tous budgets confondus : 80 M€ en fonctionnement et 40 M€ en investissement dont 17,735 M€ pour le budget principal qui se traduisent :

- Par l'aménagement de nouvelles tranches sur les **zones de développement économique** et la construction d'ateliers-usine relais pour avoir toujours une offre disponible par zone pour les créateurs d'activités économiques. Les aides aux entreprises, pour 500 000 € sont reconduites.
- Pour **l'économie agricole**, nous allons acquérir un terrain à Allonnes (Moulin du Pré) pour tester des innovations en machinisme agricole.
- Pour le **tourisme**, nous accompagnons la Loire à Vélo et les Pôles de loisirs et de tourisme, l'oenotourisme, mais aussi les aménagements des bords de Loire avec la Mission UNESCO Val de Loire.
Nous suivons avec attention le projet privé d'oenotourisme de Parnay, conjointement avec la Région, le Département et la Caisse des Dépôts et Consignations.
Nous avons confié la gestion de l'espace du Breil à la SPL Tourisme. Nous aurons à décider d'un mode de gestion plus adapté à cette structure et à sa commercialisation.
- Pour **le commerce et l'artisanat**, nous répondons à l'appel à projet national FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) pour moderniser les entreprises de proximité et redynamiser les centres-bourg et centres-ville avec un financement conjoint commune et agglomération, financement qui accompagne les opérations « Anjou Cœur de Ville » initiées par le Département.

- Avec des travaux sur **les équipements sportifs** : piscines, salle de gymnastique et stade d'Offard.
A propos de sports, je veux souligner l'impact très positif des actions Sports-Santé et proposer qu'une réflexion soit conduite sur Sports-Emploi sur 2 axes : la valorisation des valeurs qui animent les sportifs pour conforter leur demande d'emploi et le maintien en forme physique des salariés. Je sais que la Direction des Politiques Sportives a proposé des activités à nos agents. Regardons avec des entreprises volontaires ce qui peut être fait, en fonction de la spécificité de leurs tâches.
Par ailleurs, 5 000 enfants du territoire ont pu bénéficier de 40 séances de natation, gratuitement bien évidemment.
- Sur le Dôme et les équipements culturels avec la poursuite des travaux.
- Pour **l'urbanisme et l'ingénierie des PLUi**, le nouveau programme de Rénovation Urbaine dit PRU2, sur le quartier prioritaire Chemin Vert – Hauts Quartiers, est porté par Saumur Habitat, la Ville de Saumur et l'Agglomération avec une enveloppe de 27 M€. La signature de la convention avec l'État, Groupe Action Logement et la Caisse des Dépôts et Consignations, la date en sera arrêtée lors d'une réunion la semaine prochaine.
Notons également l'intérêt majeur que représente pour la Ville de Saumur le programme « Action Cœur de Ville ».
- Des moyens pour le fonctionnement des services et en particulier pour la gestion des relations usagers.

Au delà de ces investissements, bien souvent récurrents, plusieurs grands équipements seront mis en œuvre ou à l'étude :

- la piscine de Longué dont l'appel à candidature pour un concours sera lancé d'ici la fin de ce mois de janvier.
- le Pôle mutualisé de formations, à la Croix Verte à Saumur, sous maîtrise d'ouvrage de la Région des Pays de la Loire. La première pierre devrait être posée au cours du 1er semestre, pour envisager une ouverture pour la rentrée 2020 !
- la poursuite des travaux de doublement de la RD 347 et la construction d'un

pont sur le Thouet sous maîtrise d'ouvrage du Département, avec la participation financière de l'Agglo et des communes de Saumur, Distré et Rou-Marson.

- L'espace sportif et de loisirs d'Offard mis à l'étude pour une inscription au Plan Pluriannuel d'Investissement.
- La Loire à Vélo souterraine avec la SPL Alter Cité.
- La médiathèque de Longué
- Une première étude sous ingénierie départementale pour la passerelle Gennes-Val-de-Loire

Mais cette année 2019 nous mobilisera impérativement aussi sur plusieurs dossiers majeurs, soit pour répondre à des échéances de prise de compétence soit pour préparer les décisions qui incomberont aux élu(e)s sortis des urnes en mars 2020 lors des élections municipales.

Avec la **nouvelle loi sur les mobilités**, nous devons faire de 2019, une année de réflexion pour élargir notre offre avec une étude sur la mobilité urbaine, les déplacements doux, le transport solidaire, la liste n'est pas exhaustive. En espérant la signature imminente de la convention avec la Région qui a récupéré, depuis 2017, la compétence qu'avait le Département.

Pour **la collecte et le traitement des déchets** des ménages et déchets assimilés, nous devons être prêts pour le 1er janvier 2020. Nous avons confié à la SPL Saumur Agglopropreté, l'exploitation de ce service sur l'intégralité du territoire. Le travail avec les syndicats pré-existants est bien avancé mais il reste encore 2 préoccupations majeures : la reprise des personnels et le mode de financement par l'usager : taxe ou redevance.

Notre **Contrat Local de Santé**, arrivé à son terme en décembre, sera renouvelé en concertation avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Agglomération continuera à soutenir les maisons de santé pluridisciplinaires pour répondre aux besoins des professionnels de santé et à nos concitoyens qui ne trouvent pas toujours le médecin dont ils ont besoin.

La finalisation de nos 4 **Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux** pour adoption au cours de cette année 2019.

Le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération hors la Ville de Saumur porté par le Syndicat Mixte Anjou Numérique, début des travaux 2019, fin programmée pour 2022. Je sais que les maires sont déjà allés sur le site pour connaître plus précisément leur calendrier.

Anjou Fibre, filiale de TDF qui a décroché ce marché, finance la création de 3 centres de formation aux métiers de la fibre dont 1 à Doué en Anjou.

La transition énergétique avec des productions d'énergies renouvelables par des projets publics ou privés :

- méthanisation à Chacé et à Doué en Anjou et station GNV à Saumur
- parcs photovoltaïques :
 - à Montreuil-Bellay au Champ de Liveau, porté par l'Agglo
 - à Saumur au Chemin Vert, porté par la Ville
 - à Chacé et à Parnay, porté par des privés
- quant à l'éolien, nous restons attentifs aux projets portés par les communes.

Autant que possible, nous préconisons un financement participatif.

L'eau et l'assainissement :

Nos différents contrats arrivent à échéance et nous devons être prêts pour le 1er janvier 2021.

La réflexion est entamée et un bureau d'études nous accompagne pour déterminer d'abord le ou les modes de gestion à retenir, puis nous aurons à mettre les outils nécessaires avec une double préoccupation : la qualité de l'eau et le prix du m3 pour l'usager par une distribution efficace et des moyens d'assainissement performants.

Cette année 2019 verra également **la restructuration de la Direction du Développement Économique et de l'Attractivité** qui va reprendre les actions conduites par la Maison de l'Emploi et l'Agence de Développement. Aux côtés des agents développeurs économiques, nous poursuivrons la prospection, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la sensibilisation aux offres d'activité et de formation, les clauses d'insertion. D'ailleurs, le Job Meeting se tiendra le 7 février prochain au Parc du Breil.

Je veux saluer toutes les initiatives privées pour répondre aux besoins sur les métiers en tension afin de pouvoir mettre en adéquation offres d'emploi et employabilité.

Cette direction renforcée aura également à travailler sur les 2 arrêtés Faune et Flore qui concernent la zone de Méron avec un double objectif : répondre aux demandes d'extension et d'installation d'entreprises en lien avec la desserte ferroviaire et bien sûr être attentif à la biodiversité.

Elle devra également se préparer à répondre à l'appel à projet « Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée » dans le courant de l'année.

Enfin, j'ai plaisir à vous informer que Saumur Val de Loire a fait le **choix de QWANT**, moteur de recherche européen, de création française, qui paie ses impôts et stocke ses données en France. Pas à Saumur, dommage !

Nous continuons à travailler le **dossier Deep Data** qui après la phase expérimentale prépare sa mise en exploitation. Le montage financier et opérationnel doit voir le jour cette année.

En présentant ces projets pour 2019, c'est d'avenir dont nous parlons.

Mais cet avenir, il apparaît bien difficile à appréhender avec la colère populaire qui ne désarme pas. De revendications légitimes en comportements violents, la fracture entre les français perdure. Des comportements violents toujours préjudiciables à la cause défendue et condamnables lorsqu'ils agressent et dégradent en prenant le risque de mettre en danger notre démocratie républicaine.

Comment en être arrivé aujourd'hui à attaquer **nos forces de sécurité** alors qu'hier, et il n'y a que quelques semaines à Strasbourg, nous leur témoignions notre admiration et notre reconnaissance, comme dernier rempart contre le terrorisme. Avons-nous oublié le sacrifice du Colonel BELTRAME qui a donné sa vie pour sauver un otage ? Soyons convaincus que comme le disait Victor HUGO que « *c'est par la fraternité qu'on sauve la liberté* ».

Notre pays vit **des moments incertains et des profondes mutations** : fracture sociale, fracture environnementale, fracture financière alors que la reprise économique était engagée et que l'emploi à nouveau repartait à la hausse. Au sentiment d'abandon face aux métropoles, s'ajoute des informations sur des salaires exorbitants pour beaucoup de ceux qui vivent avec le minimum.

Alors que nous avons besoin que le travail soit partagé par un plus grand nombre, il faut aussi le partage des richesses et une juste répartition des profits.

Alors que le monde économique s'engage dans **la 3ème révolution industrielle** où l'intelligence artificielle va bousculer nos modes de vie et de travail, nous ne pouvons pas ignorer le réchauffement climatique et ses conséquences ni les mutations sociales avec le vieillissement de la population.

Alors plutôt être volontariste pour mettre en œuvre les transitions énergétiques, écologiques et numériques et être généreux et fraternels en sachant **accueillir les migrants** qui fuient la guerre et les exactions, qui espèrent un monde meilleur et plus juste ou que les dérèglements climatiques vont contraindre à l'exil.

Après des décennies de **décentralisation**, nous assistons à une **recentralisation** des décisions qui obèrent la libre administration de nos collectivités et leur autonomie financière alors que ce sont elles qui participent aux investissements nécessaires à l'aménagement des territoires, qui pourvoient aux besoins en services au public et apportent ainsi de l'activité aux entreprises.

Là encore, apparaît une fracture sur nos territoires avec les désengagements successifs de l'État et la suppression progressive des services de proximité que les collectivités doivent pallier. Certes, les moyens numériques apportent rapidité et facilité pour beaucoup mais **l'humain doit rester au centre de nos organisations**.

Mais on ne peut parler de la France sans s'intéresser à **l'Europe**. Cette Europe qui nous a maintenu en paix depuis près de ¾ de siècle, mais une Europe qui semble toujours trop éloignée et très technocratique.

Les élections européennes doivent poser les questions de la refondation de l'Europe et de son avenir. Et ce n'est ni avec les Eurosceptiques ni les mouvements populistes ou nationalistes que se construira une Europe plus juste et plus égalitaire.

Partout se pose la question d'**un fonctionnement démocratique plus proche du citoyen**, avec la revendication d'une démocratie de proximité.

Abraham LINCOLN dans son discours de Gettysburg en 1863 avait déclaré « *un gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple* ». C'est ce principe que l'on retrouve dans l'article 2 de notre Constitution et qui fonde notre République.

Ne l'oublions pas.

La citoyenneté se construit sur des droits et des devoirs.

Ne mettons pas en danger notre démocratie et continuons à partager **nos valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité** et faisons nôtre les propos de Lech WALESA lors de la 1^{ère} journée internationale de la solidarité humaine en 2005 : « *l'idée de solidarité humaine à l'échelle mondiale peut changer le monde, la solidarité, ce n'est pas seulement de la compassion. C'est un sentiment d'unité et de responsabilité commune. Nous devons en faire la base de l'ordre mondial contemporain.* »

Pour conclure mon propos, Mesdames, Messieurs, j'en reviens à notre Communauté d'Agglomération en réaffirmant ce que chacun sait : Il n'est de richesse que de femmes et d'hommes. Ce sont eux qui font vivre ce territoire, par leur implication citoyenne, par leur travail et par leur engagement .

C'est aussi le dynamisme économique : ce sont les entreprises qui créent les emplois et produisent des richesses qui procurent bien-être et bien-vivre. Et le saumurois se porte mieux : j'en veux pour preuve le nombre important de demandes d'implantations industrielles et de rachats de bâtiments-relais par les entreprises occupantes.

C'est nous tous, qui ensemble construirons ce sentiment d'appartenance à une communauté de destin et montrerons ce qu'est et ce que fait « Saumur Val de Loire »

Enfin , j'ai bien entendu cette recommandation pour une agglomération plus lisible et plus engageante.

Notre communauté d'agglomération sera ce que nous en ferons et ce que nous en dirons.

Les cérémonies des vœux ont grandement contribué à mieux la faire connaître à nos concitoyens.

Merci à celles et ceux qui ont souligné son implication sur leur territoire communal .

Pour terminer, permettez-moi de reprendre la phrase d' Henri Miller, qui figure sur notre carte de vœux :

« Le chemin ne finit pas, plus on avance, plus la route s'ouvre à nos yeux »,

Soyons convaincus qu'il en est de même pour « Saumur Val de Loire ».

Bonne et heure année à toutes et à tous.

Que 2019 vous soit douce et agréable et vous garde en bonne santé.

Seul le texte prononcé fait foi.